



**Personnes présentes :**

Directrice : Mme Pflieger,

Enseignantes adjointes : Mme Sonntag ; Mme Sauer ; Mme Fity ; Mme Mang ; Mme Darribau ;  
Mme Cusey ; Mme Neff ; Mme Barthélémy

Coordinateur ULIS : M Rummun

Parents élus : Mme Belmedjahed ; Mme Lopes-Urbain ; Mme Montceau ; Mme Jouin ;  
Mme Derendinger ; Mme Haemmerle ; Mme Schuler

Représentants de la mairie : M Botelho (coordinateur périscolaire pour les petites écoles) ;  
M Destouches (réfèrent périscolaire aux Prés)

Mme Pflieger, directrice de l'école des Prés, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'école et ouvre la séance par un tour de table de présentation.

I. Organisation générale

• *Bilan de la rentrée*

Répartition par niveau 2023-2024	
<b>CYCLE II</b>	<b>114</b>
CP	35
CE1	32
CE2	47
<b>CYCLE III</b>	<b>87</b>
CM1	42
CM2	45
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>

Répartition par classe 2023-2024	
CP	26
CP/CE2 - 9/17	26
CE1/CE2 - 7/17	24
CE1	25
CE2/CM1 - 13/9	22
CM1	26
CM1/CM2 - 7/18	25
CM2	27
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>

Actuellement 202 enfants inscrits (une inscription récente en CP).  
12 enfants sont inscrits dans le dispositif ULIS

- C'est **une rentrée** qui s'est globalement bien passée pour les enfants dans les classes ordinaires ; il n'en est pas de même pour les enfants du dispositif ULIS.  
2 raisons majeures :
  - AESH pas nommés à la rentrée
  - profil des enfants accueillis : 5 enfants TSA
 Des moyens supplémentaires ont été apportés mais il manque encore pour 2 enfants en milieu ordinaire un accompagnement AESH (il est prévu mais la personne nommée a démissionné)  
**L'accueil n'a pas été possible au maximum pour tous** et il a fallu composer avec les moyens humains à disposition. Les services de l'école inclusive ont été avertis et petit à petit des choses se mettent en place.

- **Les réunions de rentrée** ont globalement été bien suivies même si certains parents manquent toujours à l'appel.
- **Réponse à une demande des parents** concernant les fournitures scolaires : des achats groupés se font dans certaines écoles mais ce sont les parents constitués en association qui se chargent de préparer les bons de commandes, de récupérer l'argent, de passer les commandes et ensuite d'en faire la distribution.

La fin de l'année et la rentrée sont des moments forts et chronophages et l'équipe enseignante ne souhaite pas cette charge supplémentaire de travail même si elle est consciente que ce serait bénéfique car les enfants auraient tous le même matériel de bonne qualité. A discuter si les parents souhaitent s'investir dans cette tâche. La constitution d'une association de parents d'élèves est nécessaire pour gérer l'argent.

Des propositions sont faites pour des sites proposant ce service à partir de listes établies par les enseignants. A suivre.

- ***Bilan des élections***

18 candidats pour 18 postes : 9 titulaires et 9 suppléants

Une participation en hausse par rapport à 2022/2023 : 60,37% (56,70%)

Pas de représentants pour les CE1 et CE1/CE2

Les modalités de vote pour 2023/2024 seront votées au CE du 3<sup>ème</sup> trimestre.

D'ici là il y aura peut-être la possibilité de faire un vote électronique pour éviter toutes les dépenses papier.

- ***Bilan OCCE et coopérative scolaire***

Mme Sonntag, mandataire, présente le bilan de rentrée de la coopérative scolaire

Sur les 201 élèves : 183 ont payé une cotisation (environ 10 à 30 euros). Taux de participation : 91 %.

Cotisation OCCE à déduire : 516,23 euros.

11 euros par enfant seront reversés à chaque classe + la somme forfaitaire de 175 euros correspondant au reliquat de l'année dernière

Bilan de la fête d'école de juin 2023 : 614,93 €.

## II. Activités école

- ***Evaluations nationales CP, CE1 et CM1***

Tous les enfants de CP, CE1 et CM1 ont été évalués sur le plan national les semaines 2 et 3 de la période 1. Si les collègues de CP et CE1 avaient l'habitude de cet exercice c'était une nouveauté pour les CM1 (pas pour les élèves)

Pas encore de retour des résultats de l'école par rapport aux autres écoles sur le plan académique et national.

Globalement les résultats sont plutôt bons.

Un exercice a posé problème pour les CM1 : un exercice sur les multiplications.

Les parents ont été destinataires des résultats des enfants en français et en mathématiques. C'est un graphique sous forme de toile d'araignée : plus la toile est large et étendue, meilleurs sont les résultats de l'enfant.

- ***Présentation dispositif PHARe***

L'école est engagée pour la 2<sup>ème</sup> année dans ce dispositif de lutte contre le harcèlement scolaire.

Annexe 1 : Plan de prévention 2023 2024

Les actions se déclinent en 4 axes :

### 1. Prévenir

→ Un plan de prévention est établi et chaque classe va bénéficier de 10h annuelles de sensibilisation à ce sujet. Il s'agit de développer l'empathie, de travailler sur les émotions.

→ Participation à des temps forts. Aujourd'hui c'était **la journée nationale de lutte contre le harcèlement** et chaque classe a travaillé sur le sujet.

## 2. Détecter et prendre en charge

- Rédaction d'un protocole d'intervention et de prise en charge des situations pour orienter les cibles, témoins et auteurs
- Enquête à destination des CE2, CM1 et CM2 au plus tard le 15/11

## 3. S'appuyer sur des personnels formés

- Formation PHARe
- Appui de l'équipe ressource de circonscription, formée au traitement des situations et à la prise en charge des élèves

## 4. Sensibiliser et informer

- Les élèves, les personnels mais aussi les familles sur les risques liés au harcèlement et au cyberharcèlement

Infographie EN : publication sur le site et sur klassly

Café des parents au collège Galilée pour les parents de CM1 et CM2 (sur inscription)

### • *Projets de l'année*

- Un projet concerne toutes les classes : **découverte de l'escrime**. Chaque classe va avoir 5 séances au gymnase de l'école. Le maître d'armes se déplacera à l'école. La 6<sup>ème</sup> et dernière séance aura lieu au complexe sportif de Geispolsheim dans une salle d'armes (déplacement en bus).

La coopérative va financer une grosse partie des dépenses. Une participation va être demandée aux parents car une location de tenue est nécessaire. La recette de la fête de l'école l'année dernière sera déjà utilisée pour ça.

- Autre projet qui concerne toute l'école : participation au **village de Noël** les 1, 2 et 3 décembre 2023.

L'école fera sans doute appel à des parents volontaires pour assurer des permanences au marché mais aussi pour la confection de bredeles.

- La directrice laisse les collègues présenter les **projets plus spécifiques à chaque classe**.
  - Mme. Neff : marathon orthographe, fête de la sciences, olympiade de la lecture, musée, école et cinéma.
  - Mme Cusey : école et cinéma, pièce de théâtre, projet exposé.
  - Mme Barthélémy : petit champion de la lecture, marathon de l'orthographe, musée archéologique, médiathèque, maison des arts, école et cinéma.
  - Mme Darribau : musée archéologique, sortie médiathèque, école et cinéma.
  - Mme Fity : petit déjeuner en classe pour la semaine du goût, médiathèque, musée.
  - Mmes Pflieger/Mang : spectacle maison des arts, musée historique, médiathèque.
  - Mme Sauer : maison des arts, musée.
  - Mme Sonntag : maison des arts, musée des arts décoratifs, médiathèque
  - M Rummun : les élèves ULIS font les projets dans les classes d'inclusion.

- *Activités physiques quotidiennes* (question des parents sur leur déroulement)

Chaque élève doit bénéficier d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires. Il y a déjà les temps de gymnase (2 créneaux par classe et par semaine). Ces créneaux sont respectés et dire que « régulièrement » les séances sont annulées est faux. Il se peut lorsqu'il y a des sorties ou autre projet et que des séances n'aient pas lieu mais cela reste exceptionnel.

Le temps de récréation est mis à profit pour inciter les élèves à bouger. Des caisses avec du matériel sont mises à disposition. Un planning indique quelle classe est chargée de les sortir et de les ranger. Tous peuvent se servir mais la classe de service est prioritaire. Des achats complémentaires sont en cours pour offrir davantage de possibilité de jeux.

Au périscolaire aussi des activités sont mises en place et du matériel est à disposition des enfants.

- *Créneau de religion/morale cm1 (question des parents)*

Le créneau de religion/morale des CM1 les prive de récréation.

Mme Pflieger précise que la récréation des cycles 3 n'est pas obligatoire l'après-midi. Le temps de classe est plus court et si un enfant concerné par ce groupe demande à passer aux toilettes cela reste possible mais cela engage la responsabilité des enseignants qui doivent à tout moment surveiller les élèves qui leur sont confiés.

### III. Relations école-Mairie

- *Sécurité*

Rappel : nous sommes au niveau le plus élevé de Vigipirate « Urgence attentat »

La vigilance de tous est nécessaire.

Un exercice alerte incendie a eu lieu le 19/10. Il s'est déroulé dans des conditions satisfaisantes.

Un exercice alerte intrusion aura lieu prochainement.

Les classes sont équipées de balises Mykeeper qui permettent de donner l'alerte rapidement ou de recevoir une alerte en cas d'intrusion dans l'école. Lorsque la balise est enclenchée une personne reçoit un signal et peut écouter ce qui se passe et si nécessaire avvertir les forces de l'ordre.

→ Dans la classe ULIS et dans le bureau, il n'y en a pas.

- *Travaux (techniques et informatiques)*

Les travaux demandés en début d'année ont globalement été réalisés.

La procédure a été clarifiée et les demandes arrivent dans le bon service.

La présence régulière de M Botelho, coordinateur pour les petites écoles, facilite les relations.

Plusieurs points restent en suspens.

- Les volets ; les travaux devaient être faits cet été puis en septembre.
- Les TBI présentent des défaillances. Des relances régulières sont faites mais une seule personne à la mairie s'occupe des problèmes informatiques et avec des TBI dans toutes les écoles de la ville c'est compliqué.  
La demande de connexion internet de tablettes pour les enfants à besoins particuliers a été réalisée ce jour même.
- L'installation d'arceaux rue des prés (demande des parents). Où en est-on ?  
Réponse apportée par mail par Mme Kim Céline, responsable du Pôle enfance, qui vient de prendre ses fonctions. « La saisine concernant l'installation des arceaux de vélos sur le domaine public de l'Eurométropole de Strasbourg a été effectuée le 04/07/2023. Le délai de réponse moyen de l'EMS est de 3 mois. Notre demande est toujours en instruction en raison du nombre de demandes à traiter par le service compétent de l'EMS. Les travaux ne pourront se faire qu'en 2024. »
- Passage de CADR67 le 10/10 pour contrôler l'état des vélos garés devant l'école. Tous ceux qui étaient là ne posaient pas de problèmes au niveau de la sécurité.
- Reste le problème éducatif des enfants qui circulent « à fond sur les trottinettes et les vélos sur le trottoir » (remarque des parents)  
Favoriser les déplacements à pied ou à vélo ; pedibus (rappel d'une expérience faite il y a qq années) à l'initiative des parents.  
Education routière Les cycle 3 suivaient une formation. A voir si cela existe toujours.
- Mme Pflieger réitère sa demande d'installation des drapeaux français et européen ainsi que de la devise républicaine comme cela est prévu dans la loi de 2019 sur l'école de la confiance.
- Le panneau d'affichage cour arrière est trop petit et pas étanche et celui de la cour avant est vétuste. Une demande de remplacement avait été faite par Mme Pflieger en juillet 2023. M Botelho va refaire une demande pour les changer.
- M Botelho va signaler à M Toussaint le problème de sécurité dans la rue Ostwald soulevé par les parents élus.

- *Périscolaire*

Référent cantine : Arnaud Destouches

Problèmes soulevés par les parents :

- Problème de quantité : Les parents informent que les enfants n'ont pas la possibilité de se resservir s'ils le souhaitent. Effectivement il y a eu un souci l'une ou l'autre fois à la rentrée mais depuis un rappel à la société qui fournit les repas tout est rentré dans l'ordre. Il y a une feuille d'observation qui permet de faire remonter à la société Dupont les différentes remarques.  
On constate des restes dans les poubelles et dans les plats également et les animateurs resservent les enfants.
- Qualité des plats : Mme Sonntag et Mme Pflieger prennent régulièrement le repas et ne trouvent globalement rien à redire. Cela reste de la restauration collective.
- Problème de timing : les enfants ont 45 minutes pour manger ce qui semble acceptable. 2 services.
  
- *Dispositif « Coup de pouce »*  
Les enseignants ciblent des élèves pouvant profiter de ce dispositif. C'est la mairie qui contacte les parents, qui leur fait signer un contrat d'engagement.  
Les enfants sont pris en charge par des enseignants pour 1h30 de travail le mercredi matin.  
Mise en route le 8/11 pour la première session jusqu'aux vacances de février.  
C'est un service gratuit pour les familles.  
La liaison entre l'enseignant du « coup de pouce » et l'enseignant de l'élève se fait par l'intermédiaire d'une fiche : la fiche navette.
  
- *Demande de salle de réunion pour les parents :*  
Les parents souhaitent avoir une salle pour pouvoir faire leur réunion (une fois par trimestre environ, pour la préparation des conseils et la kermesse) après 18h. La demande va être transmise par M Botelho. De nombreuses contraintes : fermer l'école, alarme.

La séance est levée à 19h00.

Un pot de l'amitié est proposé à l'initiative de l'équipe enseignante.

La secrétaire de séance :  
SONNTAG Coralie

La présidente :  
PFLEGER Nathalie